

## Conseil de faculté

### Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 6 juin 2024, 16h15, Géopolis 2227

---

#### Accueil

**Niklas Linde** ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil, puis énumère les excusés.

#### 1. Ordre du jour

1. Ordre du jour .....	1
2. Approbation du procès-verbal n° 193 de la séance du 11.04.2024 et de son résumé ..	1
3. Communications du Doyen .....	1
4. Communications de l'Ecole .....	2
5. Communication de la Recherche (vidéo).....	2
6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL .....	3
7. Vote sur les Vice-doyen·ne·s : S. Pilet, affaires académiques & C. Rozenblat, recherche/com/qualité.....	3
8. Composition des commissions facultaires .....	4
9. Désignation de la Prof. Julia Steinberger, coordinatrice du MA en fondements et .....	5
pratiques de la durabilité dès le 01.01.2025 .....	5
10. Désignation du Prof. René Véron, coordinateur du MSc en géographie dès le .....	5
01.08.2024 .....	5
11. Validation du plan d'études du MSc en géographie et du programme à 30 ECTS .....	6
12. Divers, interpellations et propositions .....	6

*L'ordre du jour est adopté.*

#### 2. Approbation du procès-verbal n° 193 de la séance du 11.04.2024 et de son résumé

**Niklas Linde** demande aux membres du Conseil s'ils ont des remarques ou des demandes de modification à apporter au procès-verbal n°193 et à son résumé.

*Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.*

#### 3. Communications du Doyen

**Niklas Linde** a six communications :

- Certaines discussions concernant l'élection du futur Doyen (séance 192, point 7) ont été rendues publiques. L'article 29 du règlement de la Faculté parle du **devoir de confidentialité** qui incombe aux membres du Conseil de faculté, ainsi qu'aux personnes invitées, sur les points de l'ordre du jour traités à huis clos. Les membres du Conseil doivent respecter ce devoir de confidentialité et, dès lors, les discussions et le nom des intervenant·e·s n'auraient pas dû sortir de l'assemblée.
- La dernière séance de l'année académique du 4 juillet sera suivie par le **traditionnel repas** des membres du Conseil de faculté.
- Les **salaires des chercheur·se·s et des doctorant·e·s FNS** bénéficieront également de l'indexation de 1.9%. En effet, le Conseil du FNS a dernièrement décidé d'augmenter ses barèmes, mais sans octroyer de budget complémentaire. L'UNIL a décidé de payer rétroactivement, sur les salaires versés en juin, la part de l'indexation dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le surcoût devra être pris sur le solde du budget des projets FNS. En cas de

dépassement budgétaire lié à cette augmentation, la personne responsable du fonds externe devra contacter, en fin de projet ou au cours de la dernière année, le Service de la recherche de la Direction afin de déterminer qui du Décanat ou de la Direction prendra en charge le dépassement.

- Un membre du corps étudiant et un membre du corps professoral sont recherchés pour représenter la FGSE au **Conseil de l'Université**. Bien que longues, les séances de cette instance sont intéressantes et certains enjeux importants y sont discutés.
- Le Doyen remercie les personnes de la FGSE impliquées dans l'organisation des **Mystères de l'UNIL**. Cet événement qui a eu lieu du 30 mai au 2 juin a accueilli 10'000 visiteur·se·s, dont environ 2'500 élèves du Canton de Vaud les jeudi et vendredi.
- Le Doyen, peu informé des revendications adressées à la Direction par le collectif pro-palestinien, a opté pour ne pas communiquer au sein de la Faculté durant l'**occupation du hall de Géopolis**, dès le jeudi 2 mai en fin de journée. Puis, le calme revenu, et à la demande de certains membres de la FGSE, le Doyen a suggéré au Secrétariat Général de l'UNIL de préparer une communication à l'attention des usager·e·s de Géopolis afin d'une part de les remercier d'avoir continué à étudier, à enseigner, à faire leur recherche et à travailler et d'autre part de leur donner la possibilité de partager leur vécu durant ces deux semaines d'occupation.

#### 4. Communications de l'Ecole

**Valérie Boisvert** a cinq communications :

- Le **semestre de printemps** s'est terminé dans de bonnes conditions.
- La session d'examens se profile et l'**anonymisation des copies** en utilisant le numéro d'immatriculation simplifié sera mis en place, avec l'aide du Centre informatique, pour la session de rattrapage d'août.
- Les **plans d'études et les règlements** adoptés dernièrement par le Conseil de faculté suivent le processus de validation.
- La production de **petits films de présentation du nouveau Bachelor**, sous la direction de l'ingénieur pédagogique de la FGSE, est en cours de réalisation.
- Les **posters des Bachelors** seront exposés le 2 juillet dans les couloirs de Géopolis.

#### 5. Communication de la Recherche (vidéo)

**Marie-Elodie Perga**, excusée pour cette séance, a préparé une vidéo pour transmettre aux membres ses trois communications :

- Les résultats de la seconde campagne **FINV 2024** ont été annoncés. En cas de question, il faut s'adresser à Rémy Freymond.
- Un guide « Qu'est-ce qu'un comité de suivi de doctorat et comment fonctionne-t-il en FGSE ? », disponible sur le site de la FGSE en français et en anglais, a été édité, en concertation avec la Commission de la Recherche et l'ACIGE, dans le but de clarifier le rôle, l'utilité et le fonctionnement d'un **Comité de suivi de thèse**. Une réunion avec le Comité de suivi, en FGSE, est une discussion scientifique qui a pour objectif d'améliorer la supervision et le mentoring du/de la doctorant·e et non un examen de qualification. Un des rôles du Comité de suivi consiste à détecter précocement des conflits ou difficultés rencontrés entre l'étudiant·e et le·a superviseur·se, afin de pouvoir les résoudre rapidement. Le formulaire « Rapport de séance annuel de suivi de thèse » a été simplifié. Ce document sert à la fois de préparer le Comité de suivi et également d'établir le rapport qui doit être envoyé au dicastère des affaires extérieures.
- La Direction a pris pour objectif de réduire son impact écologique au minimum de 36% en 2037, date des 500 ans de l'UNIL, et a présenté lors du Dies Academicus les 20 objectifs de transition **CAP 2037** choisis parmi ceux proposés par l'Assemblée de la transition. Ces objectifs vont être structurants et seront rapidement intégrés.

En tant que membre de la Commission de la relève scientifique, une des commissions consultatives de la Direction, **Stéphanie Grand** prend la parole à la demande de Marie-Elodie Perga pour faire un point sur le financement de la Société Académique Vaudoise (SAV). Lors d'une rencontre avec la SAV, Estelle Doudet, Vice-rectrice à la Recherche, a partagé la déception de l'UNIL que les fins de thèse ne soient plus financées par la SAV. Cette dernière a démenti cette allégation. En effet, la communication sur le financement d'autres d'outils, comme le soutien aux post-docs et les projets de mobilité, a interféré sur le fait que la SAV continuera à entrer en matière pour les fins de thèse.

## 6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL

En l'absence d'Olivier Reubi, **Niklas Linde**, présent à la séance du 30 mai en tant que Doyen, passe en revue les points importants de l'ordre du jour :

- **Communication du Bureau** : un guide sur le fonctionnement du Conseil de l'Université a été publié et les personnes intéressées à intégrer cette instance sont encouragées à en prendre connaissance.
- **Communication de la Direction** : le rapport de la Cour des Comptes a relevé que des cadres ont été engagé·e·s dans certains services sans suivre la procédure formelle et aussi que le CHUV possède une enveloppe assez importante dont une partie de son utilisation est obscure.
- L'article 45 sur les **congés scientifiques** du Règlement Interne va être modifié : le passage de 8 à 6 ans pour l'octroi de congés scientifiques a été accepté pratiquement à l'unanimité. Ce nouveau processus doit être mis en place.
- La **Commission des Finances et de Gestion** a présenté son rapport de gestion sur les comptes 2023, jugés globalement bons. De nombreuses incertitudes quant au budget 2025 subsistent.
- Un groupe constitué essentiellement de professeur·e·s et d'étudiant·e·s de FBM a déposé un postulat qui suggère à la Direction de réfléchir à mettre en place une **politique sans tabac** à l'UNIL : arrêt de la vente de tabac sur le campus et des espaces fumeur éloignés des entrées des bâtiments.
- Jérôme Rossier, Vice-recteur des Ressources Humaines, a répondu à l'interpellation concernant le sondage sur la **carrière PAT** en exposant les mesures à entreprendre afin d'améliorer la visibilité de la carrière PAT à l'UNIL.

**Torsten Vennemann** souligne l'importance du Conseil de l'Université, instance dans laquelle il a siégé durant trois ans. Les Doyen·ne·s peuvent assister aux séances mais n'ont pas le droit de voter, raison pour laquelle il est important que la FGSE soit représentée afin de défendre ses intérêts.

## 7. Vote sur les Vice-doyen·ne·s : S. Pilet, affaires académiques & C. Rozenblat, recherche/com/qualité

**Niklas Linde** annonce que Torsten Vennemann a trouvé deux candidat·e·s pour les postes de Vice-doyen·ne : Sébastien Pilet pour le dicastère des affaires académiques et Céline Rozenblat pour le dicastère Recherche Communication et Qualité. Il rappelle que la Direction valide la nomination des Doyen·ne·s et que les Conseils de faculté valident le choix des Vices-doyen·ne·s.

**Niklas Linde** donne la parole à Sébastien Pilet, puis à Céline Rozenblat.

**Sébastien Pilet** rappelle qu'il a été Vice-doyen durant la période COVID. Il est très attaché à l'enseignement au sein de l'Université. Cette dernière a deux missions qui se nourrissent l'une de l'autre : l'enseignement et la recherche. Il s'estime chanceux d'être rentré à l'UNIL qui lui a donné la possibilité de faire une carrière qui l'enchantent tous les jours. Quand Torsten Vennemann l'a approché pour gérer entre autres la finalisation de la réforme du Master en géographie, il a répondu présent ; sa motivation est de servir les étudiant·e·s et la Faculté.

**Céline Rozenblat** est très motivée à reprendre la fonction de Vice-Doyenne à la Recherche. Elle souhaite poursuivre le travail effectué par sa prédécesseuse, Marie-Elodie Perga. Elle privilégierait donc la continuité, en continuant de soutenir la recherche, en créant davantage de cohésion dans la Faculté par le soutien de projets transversaux et en développant la communication afin de promouvoir la Faculté au sein de l'UNIL et avec les Centres liés à l'UNIL ou à l'international.

**Niklas Linde** demande à **Céline Rozenblat** et à **Sébastien Pilet** de sortir de la salle afin que les membres discutent librement, puis votent sur chaque candidat·e. Il autorise **Torsten Vennemann** à rester afin qu'il puisse répondre aux questions de l'assemblée.

**Un membre du corps professoral** souhaite savoir comment s'est déroulé le processus de sélection des candidat·e·s.

**Torsten Vennemann** a discuté avec bon nombre de ses collègues, y compris celles et ceux de l'IDYST. Il a estimé qu'il était préférable, en raison des difficultés que rencontre actuellement la réforme du Master en géographie, que le·a Vice-doyen·ne des affaires académiques ne soit pas issu de l'IGD et estime que Sébastien Pilet possède les capacités nécessaires. En effet, lors de son premier mandat en tant que Vice-doyen et Directeur de l'Ecole, il a démontré ses aptitudes avec la réforme du Master en sciences de la Terre et a su gérer la situation COVID. En ce qui concerne Céline Rozenblat, elle est capable de diriger de grands projets de par son expérience en tant que Directrice d'institut et Présidente du Bureau du CUNIL.

*Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes sur l'élection des candidat·e·s et valide la nomination de Céline Rozenblat, comme Vice-doyenne à la recherche, communication et qualité et de Sébastien Pilet, comme Vice-doyen aux affaires académiques.*

**Céline Rozenblat** et **Sébastien Pilet** réintègrent la salle.

## 8. Composition des commissions facultaires

**Niklas Linde** rappelle qu'un appel à candidature a été lancé pour composer quatre des cinq commissions facultaires. En effet, il n'y a pas eu d'appel ouvert pour la Commission de la recherche. Un appel sera à nouveau lancé en début de semaine prochaine afin de trouver des volontaires pour compléter ces commissions, y compris la Commission de la recherche.

Personne ne s'est porté volontaire pour intégrer la **Commission de recours** qui est pourtant une commission importante. Et il est prévu que la première de ces séances statue sur les échecs définitifs à la fin de cet été. La Commission de recours est composée d'un·e représentant·e du corps intermédiaire, d'un·e représentant·e du corps étudiant, et idéalement avec une suppléance pour ces deux membres, du Doyen en tant que Président, du/de la Vice-Doyen·ne aux affaires académiques et de l'adjointe aux affaires académiques.

La **Commission d'admission** est composée de deux membres du corps enseignant (professeur, MER, MA).

**Leïla Kebir** se porte volontaire pour continuer à faire partie de la Commission d'admission si personne d'autre ne se propose. Un second membre devra être trouvé.

**Leïla Kebir** sort définitivement de la salle.

*Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes et préavise favorablement sur la composition de la Commission d'admission.*

**Nathalie Chèvre** se porte volontaire pour intégrer la Commission de la mobilité pour les sciences de l'environnement.

**Niklas Linde** présente la composition de la **Commission de mobilité** : les membres du corps enseignant (professeur, MER, MA) sont Emmanuel Reynard ou Patrick Rérat (géographie) ; Allison Daley (géologie) et Nathalie Chèvre (sciences de l'environnement) et le membre représentant le corps étudiant et son·a suppléant·e restent à trouver. Etant donné que deux professeurs se sont portés volontaires pour l'orientation géographie, les membres du Conseil doivent choisir entre deux propositions.

*Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes et préavise favorablement sur la composition de Mobilité avec Emmanuel Reynard comme représentant du corps enseignant pour la géographie.*

**Niklas Linde** présente la composition de la **Commission de l'égalité**, qui compte un président, membre du Décanat, généralement le Doyen, et de cinq à sept membres représentant chacun les différents corps, : Torsten Vennemann, président et membre du Décanat ; Paolo Benettin, corps professoral IDYST ; Laine Chanteloup, corps professoral IGD ; Pietro de Anna, corps professoral ISTE ; Alannah Brett, corps intermédiaire ISTE ; Amélie Dreiss, PAT Décanat ; NN corps étudiant.

*Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes et préavise favorablement sur la composition de la Commission EDI.*

**Un membre du corps professoral** demande au Doyen la raison pour laquelle la **Commission de la Recherche** n'a pas été incluse dans l'appel lancé dernièrement.

**Niklas Linde** répond que les dicastères ont adopté des pratiques différentes et reconnaît que l'appel pour la Commission de la Recherche aurait aussi dû être ouvert. Il propose d'ajouter les anciens membres qui désirent continuer dans la Commission de la Recherche aux personnes qui auront répondu à l'appel ouvert et de voter sur la composition de la Commission de la Recherche lors du prochain Conseil de faculté.

## **9. Désignation de la Prof. Julia Steinberger, coordinatrice du MA en fondements et pratiques de la durabilité dès le 01.01.2025**

**Niklas Linde** informe que Julia Steinberger est proposée pour devenir la coordinatrice du Master en fondements et pratiques de la durabilité dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Personne ne prenant la parole, les membres du Conseil passent au vote.

*Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes et accepte la désignation de Julia Steinberger comme coordinatrice du MA en fondements et pratiques de la durabilité.*

## **10. Désignation du Prof. René Véron, coordinateur du MSc en géographie dès le 01.08.2024**

**Niklas Linde** informe que René Véron est proposé pour devenir la coordinatrice du Master es sciences en géographie dès le 1<sup>er</sup> août 2024.

Personne ne prenant la parole, les membres du Conseil passent au vote.

*Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes et accepte la désignation de René Véron comme coordinateur du MSc en géographie.*

## 11. Validation du plan d'études du MSc en géographie et du programme à 30 ECTS

**Valérie Boisvert** précise que ces documents sont une transition avant la réforme du Master en géographie prévue en automne 2025. Les modifications, non fondamentales, sont dues au départ à la retraite de Jean Ruegg, à des changements ponctuels dans la coordination de cours et de modalités d'évaluation et, pour maintenir l'équilibre entre les modules, le cours « Densités urbaines et mobilités résidentielles » est passé du module 2.I.1 au module 2.I.2 pour compenser la suppression du cours « Stratégies d'insertion des villes dans la globalisation ». Le détail des modifications se trouve dans le document joint à la convocation.

Toutes les modifications du plan d'études principal sont reportées dans le plan d'études à 30 ECTS.

Personne ne prenant la parole, les membres du Conseil passent au vote.

*Le Conseil de faculté vote à mains levée. Il valide le plan d'études du MSc en géographie, puis valide le plan d'études du programme à 30 ECTS.*

## 12. Divers, interpellations et propositions

**Un membre du corps professoral** souhaite avoir un retour sur la négociation pour le poste professoral en « Digital geography », soit la succession de François Bavaud.

**Niklas Linde** répond que la Direction n'a pas alloué le complément budgétaire demandé pour ce poste à la FGSE, ni à la Faculté des lettres. Cette demande de budget sera réitérée en avril 2025 avec une priorité maximale par les deux Facultés concernées, afin de ne pas devoir mettre au concours un poste professoral en « Digital geography » à mi-temps. En cas de second refus de la Direction, le choix de la stratégie à adopter reviendra au futur Décanat.

**Un membre du corps professoral** demande si le Décanat était au courant que la Commission de Recherche de l'EPFL venait visiter les laboratoires de la Faculté la semaine précédente.

**Niklas Linde** répond qu'il n'avait pas eu d'information quant à la venue de la Commission de Recherche de l'EPFL.

**Un membre du corps étudiant** partage son inquiétude quant à l'absence d'abri pour que les moutons puissent se protéger en cas d'intempéries ou de forte chaleur et souhaite savoir qui gère ce troupeau. Selon elle, tout animal doit avoir à sa disposition un mètre carré à l'abri.

**Niklas Linde** recommande de se tourner vers les représentant·e·s des étudiant·e·s du CUNIL, ou directement à un des membres du Bureau, pour demander d'ajouter une interpellation dans ce sens à l'ordre du jour du Conseil de l'Université. Il lui suggère également de se présenter comme représentante du corps étudiant de la FGSE au CUNIL.

**Un membre du corps intermédiaire** lui conseille de discuter avec le propriétaire du troupeau en amont dans le but d'éviter que ce dernier ne se braque et propose d'aller ensemble rencontrer UNIBAT, afin de trouver une solution constructive.

**Niklas Linde** approuve d'entreprendre une démarche commune.

**Niklas Linde** remercie les membres du Conseil pour leur participation et clôt la séance à 18h15.

**Niklas Linde**, Président